

2023

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA RAPPORT

NIQ

AUTOMNE 2023



Table des matières

Principales constatations	2
Présentation.....	4
Structure du sommaire des résultats.....	4
Méthodologie.....	4
Remarque sur la présentation des résultats.....	5
Section 1 : Rémunération	6
Rémunération globale.....	6
Rémunération de tous les CPA (au pays et à l'étranger)	6
Rémunération par province/pays	8
Rémunération par région métropolitaine/agglomération de recensement	10
Rémunération selon le nombre d'années d'expérience depuis l'agrément	12
Rémunération des non-proprétaires	14
Rémunération des non-proprétaires selon le titre de poste	16
Rémunération des non-proprétaires par domaine d'activité.....	17
Indemnisation des non-proprétaires par province/territoire et pays	18
Rémunération des propriétaires (praticiens exerçant seuls, associés et propriétaires d'un autre type d'entreprises).....	19
Rémunération des praticiens exerçant seuls.....	20
Rémunération des associés d'un cabinet comptable	20
Indemnisation des propriétaires d'autres entreprises	21
Rémunération de 2022 par rapport à 2021	22
Section 2 : Avantages sociaux et conciliation travail-vie personnelle	24
Avantages sociaux selon la taille de l'organisation au sein des non-proprétaires	24
Avantages sociaux par secteur au sein des non-proprétaires	25
Conciliation travail-vie personnelle au sein des non-proprétaires.....	27
Programmes favorisant la conciliation travail-vie personnelle utilisés par secteur au sein des non-proprétaires	28
Commentaires sur ce rapport.....	28
Autorisation de stockage ou de réimpression	28

Principales constatations

Les conclusions de ce rapport sont basées sur les réponses de 9 861 membres titulaires d'un titre de comptable professionnel agréé (CPA) au Canada. Comme il y a plus de 220 000 CPA canadiens dans le monde, il est possible que l'étude ne reflète pas les résultats de la profession dans son ensemble. Veuillez vous consulter la section sur la méthodologie pour obtenir plus de détails sur les résultats, y compris une note sur les limites des réponses de l'Ontario et du Québec en raison d'informations incomplètes sur les membres.

Rémunération globale

- Les résultats de l'étude sur la rémunération des membres en 2023, étude qui a examiné les chiffres de la rémunération en 2022 fournis par les CPA, suggèrent que ceux ayant trois années d'expérience ou plus depuis l'agrément avaient une rémunération annuelle médiane de 143 000 \$.
- La rémunération précédemment rapportée pour 2020 (tirée de l'étude de 2021) suggérait une médiane de 128 000 \$ pour les personnes ayant trois ans d'expérience ou plus depuis l'agrément.
- La rémunération médiane en 2022 a augmenté de 12 % par rapport à 2020 pour les personnes ayant au moins trois ans d'expérience depuis l'agrément.

Rémunération par province/pays et par secteur d'activité

- Parmi les provinces où plus de 100 membres ont répondu, c'est en Alberta que la rémunération médiane est la plus élevée, soit 153 000 \$.
- Des CPA canadiens de 17 pays autres que le Canada ont participé à l'enquête. Dans l'ensemble, la rémunération médiane des membres basés à l'étranger était de 225 000 \$, contre 139 000 \$ pour ceux basés au Canada. Parmi les pays comptant au moins 20 participants, la rémunération médiane la plus élevée a été observée aux États-Unis et aux Bermudes, avec respectivement 241 000 \$ et 220 000 \$. (Remarque : tous les efforts ont été faits pour ne pas contacter les CPA canadiens vivant dans les pays européens en raison des lois locales sur la protection de la vie privée.)
- Parmi les industries comptant au moins 100 membres déclarants, la rémunération médiane la plus élevée a été observée dans les secteurs du pétrole et du gaz, des sociétés de services professionnels (conseil, juridique, etc.) et de l'exploitation minière, avec respectivement 176 000 \$, 175 000 \$ et 172 000 \$.
- Plus des trois quarts des membres interrogés ont indiqué que leur rémunération pour 2022 avait augmenté par rapport à 2021.

Rémunération des propriétaires et des non-propriétaires

- Les non-propriétaires (employés/prestataires/consultants d'une organisation/firme/compagnie gagnant un revenu T4) ont gagné une rémunération totale médiane de 134 000 \$ en 2022. La majeure partie de cette somme (120 000 \$) provient de la rémunération de base. La rémunération médiane hors base était de 9 000 \$.

- Pour les domaines d'intervention comptant au moins 100 membres, la stratégie et la gouvernance sont associées à la rémunération médiane la plus élevée, soit 207 000 \$.
- Les CPA ayant le titre de vice-président principal gagnent la rémunération médiane la plus élevée, soit 340 000 \$, suivis par les présidents et/ou directeurs généraux, avec une rémunération médiane de 267 000 \$. Dans les entreprises de plus de 1 000 salariés, la rémunération médiane des présidents et/ou directeurs généraux est beaucoup plus élevée, soit 453 000 \$.
- Environ 16 % des CPA ont déclaré être propriétaires d'une entreprise en 2022. La plupart de ces participants (79 %) sont propriétaires de cabinets comptables et gagnent une rémunération médiane de 211 000 \$. Ceux qui possédaient d'autres entreprises avaient une rémunération médiane de 246 000 \$. Les associés gagnaient une rémunération médiane de 288 000 \$ en 2022, tandis que celle des praticiens individuels était de 150 000 \$.
- La rémunération médiane des associés dans les provinces était la plus élevée en Saskatchewan, avec 336 000 \$, suivie de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, avec respectivement 320 000 \$ et 300 000 \$.

Avantages et conciliation travail-vie personnelle

- Les prestations médicales, l'assurance vie et l'assurance invalidité de longue durée sont les avantages les plus courants pour les CPA qui gagnent un revenu T4. Plus des trois quarts des personnes à revenus T4 interrogées ont bénéficié de chacune de ces prestations. Les membres des grandes entreprises (1 000 employés ou plus) étaient plus susceptibles que les employés des petites entreprises de bénéficier d'une forme quelconque de prestations.
- Le travail à domicile et les horaires de travail flexibles sont les plus couramment proposés et utilisés par les membres. Les programmes tels que les congés pour le travail bénévole, les programmes d'aide aux employés et les congés sabbatiques ont été adoptés à des degrés divers.

Présentation

CPA Canada a demandé à NielsenIQ de mener cette enquête sur la rémunération, à laquelle 9 861 CPA ont participé entre le 20 juin et le 17 juillet 2023. Cette étude s'appuie sur la rémunération déclarée par les CPA canadiens participant à l'enquête. Des tentatives ont été faites pour minimiser les erreurs de saisie des participants en supprimant les données incohérentes, mais les données n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante.

Structure du sommaire des résultats

Ce rapport est organisé en deux sections.

Section 1 – Rémunération : Cette section comprend des données sur la rémunération globale et des données sur la rémunération ventilée par informations démographiques.

Section 2 – Avantages et conciliation travail-vie personnelle : Cette section comprend des statistiques sur les avantages et les options de conciliation travail-vie personnelle que les CPA utilisent.

Méthodologie

NielsenIQ a mené une recherche quantitative auprès des CPA actifs dont les coordonnées figuraient dans la base de données de CPA Canada et a exclu les CPA ayant signifié ne pas vouloir être contactés par CPA Canada.

En raison des coordonnées limitées dont dispose CPA Canada pour les membres qui ont obtenu leurs qualifications ou qui ont modifié leurs coordonnées au cours des trois dernières années dans les provinces de l'Ontario et du Québec, la taille de l'échantillon et les résultats dans ces régions peuvent ne pas être statistiquement représentatifs.

Les invitations à participer à l'enquête ont été envoyées par courrier électronique à 162 796 membres. Parmi eux, on compte 1 660 retours, soit un total de 161 136 membres ayant reçu le courrier électronique. La participation de 10 682 membres s'est traduite par un taux de réponse de 7 %¹. Parmi eux, 581 ont déclaré ne pas avoir pratiqué la profession pendant au moins un mois en 2022, ce qui laisse un total de 10 100 membres interrogés sur les informations relatives à l'emploi. En outre, 239 participants ont été exclus parce qu'ils n'avaient pas fourni d'informations clés ou parce qu'ils avaient donné des réponses susceptibles d'avoir été saisies par erreur. Au total, des données sur la rémunération ont été communiquées par 9 861 membres.

La plupart des personnes interrogées résident au Canada. En raison de la législation sur la protection de la vie privée (Règlement général sur la protection des données [RGPD]) qui concerne les membres dans de nombreux pays européens, CPA Canada a fait tous les efforts possibles pour éviter de contacter les membres connus pour résider dans des pays couverts par cette législation. Par conséquent, les seuls

¹ Les statistiques d'envoi présentées dans ce document ont été révisées en date du 2 Novembre 2023. Veuillez vous référer à cette date pour obtenir les informations les plus à jour et les plus précises.

CPA canadiens contactés dans ces régions étaient ceux qui avaient indiqué que leur pays de résidence n'était pas concerné par la législation.

Il est à noter que les résultats de ce rapport sont représentatifs des personnes qui ont répondu; ils peuvent ne pas représenter l'ensemble de la profession de CPA au Canada. Les comparaisons avec les résultats de l'enquête précédente ne peuvent être considérées comme définitives, car les participants peuvent varier d'une année à l'autre.

Sauf indication contraire, les chiffres relatifs à la rémunération figurant dans le présent rapport comprennent des données annualisées pour les membres ayant travaillé au moins deux mois, à temps partiel ou à temps plein, au cours de l'année 2022.

Pour les besoins de l'analyse des résultats regroupés par villes canadiennes, ce rapport a utilisé les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR)² définies par Statistique Canada³. Ces résultats représentent les noyaux urbains et toutes les municipalités adjacentes qui y sont étroitement intégrées.

Remarque sur la présentation des résultats

Afin de protéger la vie privée des participants et d'éviter de présenter des résultats trompeurs, les données relatives à la rémunération médiane ne sont présentées que lorsqu'il y a au moins 10 participants dans une sous-catégorie. Les valeurs des 25^e et 75^e percentiles ne sont indiquées que lorsqu'il y a au moins 20 participants dans une sous-catégorie. Malgré ces approches, les résultats peuvent encore varier considérablement s'il y a des résultats avec moins de 100 participants dans une catégorie donnée. Les définitions des trois mesures statistiques utilisées dans ce rapport sont les suivantes :

- **La médiane** – ou **50^e percentile** – est la valeur au-dessus et au-dessous de laquelle se situe la moitié des cas. Si le nombre de cas est pair, la moyenne des deux cas intermédiaires est utilisée. La médiane n'est pas sensible aux valeurs aberrantes (quelques valeurs très élevées ou très basses);
- **Le 25^e percentile** est la valeur au-dessus de laquelle se situent 75 % des cas;
- **Le 75^e percentile** est la valeur au-dessous de laquelle se situent 75 % des cas.

² Les définitions complètes de ces termes se trouvent au <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/geo009-fra.cfm>.

³ Source : © 2023 Environics Analytics.

Section 1 : Rémunération

Rémunération globale

Rémunération de tous les CPA (au pays et à l'étranger)

Le tableau 1a ci-dessous présente la médiane et les 25^e et 75^e percentiles de la rémunération, ventilés par secteur d'activité. Les chiffres incluent les CPA qui ont travaillé au moins deux mois complets au cours de l'année précédente. La rémunération des personnes ayant travaillé moins de 12 mois à temps plein a été annualisée sur la base d'une semaine de travail de 35 heures.

La rémunération médiane déclarée par les membres en 2022 ayant au moins trois ans d'expérience depuis l'agrément est de 143 000 \$. En comparaison, la rémunération médiane déclarée en 2020 par les membres ayant au moins trois ans d'expérience depuis l'agrément était de 128 000 \$.

Parmi les industries comptant au moins 100 membres déclarants, la rémunération médiane la plus élevée a été observée dans les secteurs du pétrole et du gaz, des sociétés de services professionnels (conseil, juridique, etc.) et de l'exploitation minière, avec respectivement 176 000 \$, 175 000 \$ et 172 000 \$.

Tableau 1 – Rémunération totale par secteur d'emploi (en milliers de \$)

Secteur d'activité de l'emploi	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Société de portefeuille, conglomérats	77	195 \$	140 \$	280 \$
Pétrole et gaz	260	176 \$	132 \$	282 \$
Société de services professionnels – Autres (conseil, juridique, etc.)	415	175 \$	125 \$	250 \$
Exploitation minière	125	172 \$	129 \$	285 \$
Services financiers (banques, fiducies, assurances, coopératives de crédit, etc.)	882	170 \$	124 \$	260 \$
Gestion de l'immobilier/des bâtiments	297	164 \$	114 \$	247 \$
Produits pharmaceutiques et chimiques	61	160 \$	119 \$	207 \$
Logiciel	186	157 \$	111 \$	221 \$
Technologie/TI	58	154 \$	117 \$	222 \$
Construction	386	151 \$	109 \$	209 \$
Fabrication	826	150 \$	116 \$	210 \$
Commerce de détail, commerce de gros	458	148 \$	112 \$	210 \$
Médias, communications, édition	68	148 \$	102 \$	202 \$
Agriculture, sylviculture, pêche	199	148 \$	114 \$	223 \$
Transport, distribution	231	148 \$	115 \$	233 \$
Services publics	149	147 \$	115 \$	208 \$
Télécommunications	99	138 \$	115 \$	207 \$
Société de services professionnels – Exercice public (une société qui fournit principalement des services de comptabilité, de vérification et/ou de fiscalité)	2033	135 \$	95 \$	223 \$

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Secteur d'activité de l'emploi	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Arts, divertissements, loisirs	74	133 \$	105 \$	195 \$
Hôtels et restaurants	76	133 \$	100 \$	183 \$
Établissement d'enseignement (université, établissement de formation supérieure, école primaire ou secondaire, etc.)	364	126 \$	102 \$	162 \$
Société d'État	218	124 \$	106 \$	149 \$
Sans but lucratif (association commerciale, organisation caritative, groupe religieux, etc.)	388	123 \$	96 \$	154 \$
Secteur public (gouvernement fédéral, provincial, municipal, des Premières Nations, y compris les ministères, les départements, etc.)	1044	120 \$	101 \$	140 \$
Secteur public – Bureau de l'auditeur général (fédéral, provincial ou municipal)	76	119 \$	96 \$	144 \$
Secteur public (hôpital, bibliothèque, organisme de santé, organisme de services sociaux, etc.)	190	117 \$	102 \$	151 \$
Autre	207	159 \$	110 \$	226 \$
Total	9452	140 \$	107 \$	203 \$

Remarque 1 : Cinq membres n'ont pas précisé leur secteur d'activité.

Remarque 2 : Seules les industries ayant une base de 50 membres ou plus qui ont répondu sont indiquées.

Remarque 3 : Les personnes qui ont déclaré appartenir à plusieurs catégories, par exemple les employés gagnant un revenu T4 et/ou les propriétaires, n'ont pas été prises en compte dans cette analyse.

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Rémunération par province/pays

Parmi les provinces comptant plus de 100 membres, c'est en Alberta que la rémunération médiane est la plus élevée (153 000 \$), suivie de l'Ontario (152 000 \$) et de la Saskatchewan (141 000 \$). Les chiffres de la rémunération pour les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon doivent être interprétés avec prudence en raison de la petite taille de la base.

En moyenne, les CPA qui travaillent à l'étranger ont une rémunération médiane plus élevée (225 000 \$) que ceux qui travaillent au Canada (à 139 000 \$). Parmi les pays comptant au moins 20 participants, la rémunération médiane la plus élevée a été observée aux États-Unis et aux Bermudes, avec respectivement 241 000 \$ et 220 000 \$.

Tableau 2a – Membres canadiens par province/territoire (en milliers de \$)

Province/territoire	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Yukon	15	183 \$	-	-
Territoires du Nord-Ouest	11	172 \$	-	-
Alberta	1356	153 \$	117 \$	230 \$
Ontario*	2857	152 \$	117 \$	225 \$
Saskatchewan	460	141 \$	109 \$	189 \$
Colombie-Britannique	1576	131 \$	100 \$	195 \$
Québec*	2149	130 \$	102 \$	181 \$
Nouvelle-Écosse	289	123 \$	95 \$	173 \$
Manitoba	521	121 \$	97 \$	170 \$
Nouveau-Brunswick	193	120 \$	95 \$	152 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	107	120 \$	97 \$	178 \$
Île-du-Prince-Édouard	66	110 \$	95 \$	146 \$

Remarque : Les données sur les rémunérations ne sont présentées que pour les régions où au moins 10 membres ont répondu. (Le nombre de membres dans les régions comptant moins de 10 membres est le suivant : Nunavut – 8.)

* En raison des coordonnées limitées dont dispose CPA Canada pour les membres qui ont obtenu leurs qualifications ou qui ont modifié leurs coordonnées au cours des trois dernières années dans les provinces de l'Ontario et du Québec, la taille de l'échantillon et les résultats dans ces régions peuvent ne pas être statistiquement représentatifs.

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Le tableau 2aa ci-dessous présente la médiane et les 25^e et 75^e percentiles de la rémunération par secteur d'activité pour tous les membres ayant au moins trois ans d'expérience depuis l'agrément. En raison des coordonnées limitées dont dispose CPA Canada pour les membres qui ont obtenu leurs qualifications ou qui ont modifié leurs coordonnées au cours des trois dernières années dans les provinces de l'Ontario et du Québec, les membres ayant moins de trois ans d'expérience depuis l'agrément ont été exclus afin de rendre ces données comparables entre les juridictions.

Tableau 2aa - Rémunération totale par province/territoire - au moins trois ans d'expérience depuis l'agrément (en milliers de dollars)

Province/territoire	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Yukon	14	\$189	-	-
Territoires du Nord-Ouest	10	\$172	-	-
Alberta	1,325	\$155	\$120	\$234
Ontario*	2,815	\$153	\$117	\$226
Saskatchewan	420	\$145	\$116	\$198
Colombie-Britannique	1,418	\$138	\$105	\$203
Québec*	2,131	\$131	\$103	\$181
Nouvelle-Écosse	274	\$127	\$100	\$175
Manitoba	473	\$127	\$103	\$178
Nouveau-Brunswick	183	\$122	\$97	\$160
Terre-Neuve-et-Labrador	98	\$126	\$100	\$180
Île-du-Prince-Édouard	61	\$113	\$99	\$149

* En raison des coordonnées limitées dont dispose CPA Canada pour les membres qui ont obtenu leurs qualifications ou qui ont modifié leurs coordonnées au cours des trois dernières années dans les provinces de l'Ontario et du Québec, la taille de l'échantillon et les résultats dans ces régions peuvent ne pas être statistiquement représentatifs.

Tableau 2b – Membres internationaux par pays (en milliers de \$)

Pays	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Îles Caïmans	17	315 \$	-	-
Hong Kong	15	270 \$	-	-
États-Unis	104	241 \$	182 \$	338 \$
Bermudes	31	220 \$	180 \$	465 \$
Barbade	15	113 \$	-	-
Autre	71	201 \$	116 \$	268 \$
Total	253	225 \$	157 \$	344 \$

Remarque : Tous les efforts ont été faits pour ne pas contacter les membres dans les pays européens en raison des lois locales sur la protection de la vie privée

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Rémunération par région métropolitaine/agglomération de recensement

Parmi les huit villes où plus de 400 membres ont répondu (indiquées en gras dans le tableau 3), les villes où la rémunération médiane est la plus élevée sont Toronto et Calgary, avec 170 000 \$ chacune, et Edmonton, avec 145 000 \$.

Tableau 3 – Rémunération par région métropolitaine/agglomération de recensement comptant 20 membres ou plus (en milliers de \$)

Ville	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Colombie-Britannique				
Abbotsford-Mission	46	142 \$	109 \$	230 \$
Vancouver	927	138 \$	102 \$	204 \$
Kamloops	32	125 \$	103 \$	196 \$
Vernon	28	123 \$	96 \$	185 \$
Victoria	176	122 \$	97 \$	171 \$
Kelowna	83	115 \$	90 \$	175 \$
Nanaimo	36	114 \$	92 \$	167 \$
Prince George	26	109 \$	89 \$	147 \$
Alberta				
Calgary	619	170 \$	125 \$	254 \$
Red Deer	28	151 \$	121 \$	267 \$
Edmonton	484	145 \$	115 \$	212 \$
Lethbridge	40	134 \$	96 \$	168 \$
Grande Prairie	24	120 \$	96 \$	250 \$
Saskatchewan				
Regina	164	145 \$	113 \$	185 \$
Saskatoon	212	135 \$	105 \$	189 \$
Manitoba				
Winnipeg	405	125 \$	100 \$	173 \$
Brandon	31	117 \$	88 \$	176 \$
Ontario/Québec*				
Ottawa – Gatineau	424	137 \$	116 \$	175 \$
Ontario*				
Toronto	1396	170 \$	122 \$	255 \$
Oshawa	40	162 \$	107 \$	239 \$
Kitchener – Cambridge – Waterloo	162	160 \$	114 \$	250 \$
Kingston	27	151 \$	110 \$	225 \$
Guelph	58	148 \$	126 \$	181 \$

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Ville	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Thunder Bay	25	140 \$	96 \$	189 \$
Hamilton	148	139 \$	115 \$	180 \$
Greater Sudbury/Grand Sudbury	43	137 \$	107 \$	190 \$
Windsor	55	136 \$	111 \$	200 \$
London	125	134 \$	104 \$	193 \$
Barrie	29	132 \$	101 \$	194 \$
St. Catharines – Niagara	68	130 \$	102 \$	194 \$
Québec*				
Montréal	1237	138 \$	108 \$	195 \$
Saint-Hyacinthe	26	123 \$	109 \$	198 \$
Québec	306	122 \$	99 \$	155 \$
Granby	24	119 \$	102 \$	165 \$
Trois-Rivières	45	119 \$	92 \$	149 \$
Drummondville	27	116 \$	95 \$	150 \$
Sherbrooke	52	113 \$	91 \$	188 \$
Saguenay	30	113 \$	88 \$	162 \$
Saint-Georges	25	110 \$	104 \$	170 \$
Nouveau-Brunswick				
Moncton	54	130 \$	108 \$	191 \$
Fredericton	40	118 \$	97 \$	139 \$
Saint John	46	110 \$	91 \$	149 \$
Nouvelle-Écosse				
Halifax	208	127 \$	102 \$	175 \$
Île-du-Prince-Édouard				
Charlottetown	53	110 \$	92 \$	155 \$
Terre-Neuve-et-Labrador				
St. John's	93	120 \$	96 \$	178 \$

Remarque : Les caractères gras indiquent les régions métropolitaines/agglomérations de recensement comptant plus de 400 membres.

*En raison des coordonnées limitées dont dispose CPA Canada pour les membres qui ont obtenu leurs qualifications ou qui ont modifié leurs coordonnées au cours des trois dernières années dans les provinces de l'Ontario et du Québec, la taille de l'échantillon et les résultats dans ces régions peuvent ne pas être statistiquement représentatifs.

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Rémunération selon le nombre d'années d'expérience depuis l'agrément

Un large éventail d'années d'expérience depuis l'agrément a été signalé, le groupe le plus important ayant répondu avoir plus de 25 ans d'expérience ainsi que les revenus les plus élevés.

Tableau 4 – Rémunération totale en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle (en milliers de \$)

Années d'expérience	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Moins de 3 ans	382	86 \$	75 \$	103 \$
3–4 ans	454	103 \$	88 \$	120 \$
5–9 ans	1696	119 \$	97 \$	150 \$
10–14 ans	1984	135 \$	108 \$	181 \$
15–19 ans	1390	150 \$	118 \$	220 \$
20–24 ans	1456	155 \$	119 \$	230 \$
25 ans et plus	2499	184 \$	131 \$	282 \$
Total	9861	s.o.	s.o.	s.o.

Tableau 4a – Rémunération totale en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle – Données provinciales (en milliers de \$)

Années depuis l'obtention du titre	Colombie-Britannique		Alberta		Saskatchewan	
	Nombre	Médiane	Nombre	Médiane	Nombre	Médiane
Moins de 3 ans	158	87 \$	31	92 \$	40	83 \$
3–4 ans	95	105 \$	69	112 \$	22	97 \$
5–9 ans	290	116 \$	257	130 \$	79	119 \$
10–14 ans	306	136 \$	307	150 \$	95	140 \$
15–19 ans	187	150 \$	198	190 \$	61	153 \$
20–24 ans	218	160 \$	207	173 \$	63	155 \$
25 ans et plus	322	182 \$	287	201 \$	100	179 \$
Total	1576	131 \$	1356	153 \$	460	141 \$
Années depuis l'obtention du titre	Manitoba		Ontario		Québec	
	Nombre	Médiane	Nombre	Médiane	Nombre	Médiane
Moins de 3 ans	48	81 \$	42	102 \$	18	98 \$
3–4 ans	23	88 \$	136	108 \$	55	92 \$
5–9 ans	77	112 \$	471	124 \$	372	110 \$
10–14 ans	93	124 \$	534	145 \$	456	120 \$
15–19 ans	96	135 \$	434	157 \$	294	136 \$
20–24 ans	72	138 \$	400	167 \$	354	136 \$
25 ans et plus	112	156 \$	840	200 \$	600	160 \$
Total	521	121 \$	2857	s.o.	2149	s.o.

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Années depuis l'obtention du titre	Nouveau-Brunswick		Nouvelle-Écosse		Île-du-Prince-Édouard	
	Nombre	Médiane	Nombre	Médiane	Nombre	Médiane
Moins de 3 ans	10	80 \$	15	69 \$	5	-
3–4 ans	11	71 \$	25	99 \$	4	-
5–9 ans	26	121 \$	52	103 \$	13	84 \$
10–14 ans	45	114 \$	59	113 \$	15	113 \$
15–19 ans	32	125 \$	33	138 \$	9	-
20–24 ans	28	132 \$	40	150 \$	6	-
25 ans et plus	41	160 \$	65	170 \$	14	132 \$
Total	193	120 \$	289	123 \$	66	110 \$

Années depuis l'obtention du titre	Terre-Neuve-et-Labrador	
	Nombre	Médiane
Moins de 3 ans	9	-
3–4 ans	5	-
5–9 ans	19	100 \$
10–14 ans	21	103 \$
15–19 ans	16	166 \$
20–24 ans	16	145 \$
25 ans et plus	21	178 \$
Total	107	120 \$

Rémunération des non-propriétaires

Le tableau 5a présente des statistiques sur la rémunération de base, la rémunération totale hors base et la rémunération totale des CPA qui ne possédaient pas leur propre entreprise en 2022. Ce groupe comprend la plupart des participants.

Les non-propriétaires ont gagné une rémunération totale médiane de 134 000 \$ en 2022. La majeure partie de cette somme (120 000 \$) provient de la rémunération de base. La rémunération médiane hors base était de 9 000 \$.

Tableau 5a – Rémunération des non-propriétaires – 2022 (en milliers de \$)

Mesure	2022		
	Rémunération de base	Rémunération totale hors base*	Rémunération totale
Nombre	8 091	8 091	8 091
Médiane	120 \$	9 \$	134 \$
25 ^e percentile	98 \$	4 \$	105 \$
75 ^e percentile	154 \$	20 \$	185 \$

* La rémunération hors base est définie comme les « primes » et les « autres revenus hors base » (à l'exclusion des prestations).

Tableau 5a.1 – Rémunération des non-propriétaires par province/territoire – 2022 (en milliers de \$)

Province/territoire	Nombre	2022		
		Rémunération de base	Rémunération totale hors base*	Rémunération totale
Nunavut	5	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	10	151 \$	4 \$	169 \$
Alberta	1085	130 \$	10 \$	147 \$
Ontario	2356	129 \$	10 \$	145 \$
Saskatchewan	379	121 \$	7 \$	133 \$
Québec	1769	115 \$	8 \$	125 \$
Colombie-Britannique	1246	114 \$	6 \$	125 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	97	112 \$	8 \$	119 \$
Manitoba	444	110 \$	7 \$	118 \$
Nouvelle-Écosse	242	105 \$	5 \$	117 \$
Nouveau-Brunswick	170	106 \$	7 \$	115 \$
Île-du-Prince-Édouard	63	100 \$	7 \$	111 \$

* La rémunération hors base est définie comme les « primes » et les « autres revenus hors base » (à l'exclusion des prestations).

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Tableau 5a.2 – Rémunération des non-proprétaires par secteur d'emploi – 2022 (en milliers de \$)

Secteur d'activité de l'emploi	Nombre	2022		
		Rémunération de base	Rémunération totale hors base*	Rémunération totale
Société de portefeuille, conglomérat	68	160 \$	10 \$	195 \$
Pétrole et gaz	242	144 \$	18 \$	175 \$
Exploitation minière	114	141 \$	24 \$	172 \$
Services financiers (banques, fiducies, assurances, coopératives de crédit, etc.)	823	134 \$	12 \$	168 \$
Produits pharmaceutiques et chimiques	60	141 \$	10 \$	160 \$
Gestion de l'immobilier/des bâtiments	271	135 \$	7 \$	160 \$
Société de services professionnels – Autres (conseil, juridique, etc.)	302	140 \$	9 \$	158 \$
Logiciel	178	135 \$	23 \$	157 \$
Technologie/TI	56	136 \$	4 \$	154 \$
Construction	350	124 \$	10 \$	150 \$
Fabrication	799	130 \$	11 \$	150 \$
Médias, communications, édition	57	125 \$	12 \$	150 \$
Transport, distribution	219	125 \$	10 \$	147 \$
Services publics	147	127 \$	9 \$	146 \$
Commerce de détail, commerce de gros	415	124 \$	9 \$	145 \$
Agriculture, sylviculture, pêche	179	120 \$	9 \$	140 \$
Télécommunications	95	117 \$	13 \$	137 \$
Hôtels et restaurants	74	116 \$	6 \$	133 \$
Arts, divertissements, loisirs	70	121 \$	7 \$	130 \$
Établissement d'enseignement (université, établissement de formation supérieure, école primaire ou secondaire, etc.)	359	120 \$	10 \$	125 \$
Société d'État	218	120 \$	5 \$	124 \$
Sans but lucratif (association commerciale, organisation caritative, groupe religieux, etc.)	373	115 \$	7 \$	121 \$
Secteur public (gouvernement fédéral, provincial, municipal, des Premières Nations, y compris les ministères, les départements, etc.)	1037	118 \$	5 \$	120 \$
Secteur public (bureau de l'auditeur général)	76	117 \$	4 \$	119 \$
Secteur public (hôpital, bibliothèque, organisme de santé, organisme de services sociaux, etc.)	186	114 \$	7 \$	117 \$
Société de services professionnels – Exercice public (une société qui fournit principalement des services de comptabilité, de vérification et/ou de fiscalité)	1125	100 \$	5 \$	109 \$
Autre	196	130 \$	11 \$	155 \$

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Secteur d'activité de l'emploi	Nombre	2022		
		Rémunération de base	Rémunération totale hors base*	Rémunération totale
Total	8,091	120 \$	9 \$	134 \$

Remarque 1 : Cinq membres n'ont pas précisé leur secteur d'activité.

Remarque 2 : Seules les industries ayant une base de 50 membres ou plus qui ont répondu sont indiquées.

Remarque 3 : Les personnes qui ont déclaré appartenir à plusieurs catégories, par exemple les employés gagnant un revenu T4 et/ou les propriétaires, n'ont pas été prises en compte dans cette analyse.

Rémunération des non-propriétaires selon le titre de poste

Parmi les non-propriétaires, les CPA ayant le titre de vice-président principal gagnent la rémunération médiane la plus élevée, soit 340 000 \$, suivis par les présidents et/ou directeurs généraux, avec une rémunération médiane de 267 000 \$. Dans les entreprises de plus de 1 000 salariés, la rémunération médiane des présidents et/ou directeurs généraux est beaucoup plus élevée, soit 453 000 \$.

Tableau 5b – Rémunération totale par titre d'emploi chez les non-propriétaires (en milliers de \$)

Titre du poste	Total (n=8,091)	Taille de l'employeur selon le nombre d'employés		
	Médiane	<100 (n=2,373) Médiane	100–999 (n=2,399) Médiane	≥1 000 (n=3,308) Médiane
Premier vice-président	340 \$	200 \$	300 \$	394 \$
Président et/ou directeur général	267 \$	215 \$	300 \$	453 \$
Vice-président	239 \$	188 \$	220 \$	321 \$
Autres cadres dirigeants (directeur de l'exploitation, directeur de l'information, vice-président général, etc.)	212 \$	195 \$	232 \$	197 \$
Vice-président adjoint	207 \$	195 \$	213 \$	207 \$
Directeur financier	182 \$	165 \$	193 \$	205 \$
Partenaire sans participation au capital	180 \$	126 \$	216 \$	320 \$
Directeur principal	167 \$	147 \$	150 \$	185 \$
Directeur	155 \$	131 \$	148 \$	175 \$
Principal	153 \$	150 \$	154 \$	158 \$
Cadre supérieur	139 \$	122 \$	140 \$	145 \$
Directeur général	137 \$	123 \$	137 \$	168 \$
Trésorier	135 \$	121 \$	127 \$	206 \$
Professeur/conférencier/enseignant	135 \$	93 \$	115 \$	151 \$
Administrateur	135 \$	98 \$	119 \$	135 \$
Directeur associé/assistant	132 \$	115 \$	128 \$	135 \$

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Titre du poste	Total (n=8,091) Médiane	Taille de l'employeur selon le nombre d'employés		
		<100 (n=2,373) Médiane	100–999 (n=2,399) Médiane	≥1 000 (n=3,308) Médiane
Contrôleur et/ou contrôleur de gestion	127 \$	118 \$	131 \$	150 \$
Consultant	125 \$	126 \$	133 \$	115 \$
Conseiller/conseiller en placement	119 \$	67 \$	128 \$	119 \$
Spécialiste en fiscalité	117 \$	105 \$	126 \$	118 \$
Gestionnaire	115 \$	101 \$	119 \$	120 \$
Superviseur	110 \$	101 \$	104 \$	117 \$
Gérant associé/assistant	106 \$	89 \$	108 \$	122 \$
Analyste	103 \$	107 \$	102 \$	104 \$
Auditeur interne	101 \$	95 \$	103 \$	108 \$
Contrôleur adjoint	98 \$	94 \$	100 \$	109 \$
Vérificateur principal/Comptable	94 \$	88 \$	95 \$	100 \$
Vérificateur/Comptable	84 \$	79 \$	84 \$	92 \$
Autre	112 \$	89 \$	101 \$	119 \$

Rémunération des non-proprétaires par domaine d'activité

Les membres non-proprétaires qui se concentrent sur le marketing et les ventes ont la rémunération médiane la plus élevée par domaine d'activité, soit 290 000 \$. Pour les domaines d'intervention comptant au moins 100 membres, la stratégie et la gouvernance sont associées à la rémunération médiane la plus élevée, soit 207 000 \$.

Tableau 5c – Rémunération totale par domaine d'intervention chez les non-proprétaires (en milliers de \$)

Domaine d'intervention	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Marketing/vente	13	290 \$	-	-
Exploitation	53	222 \$	148 \$	316 \$
Stratégie et gouvernance	549	207 \$	150 \$	294 \$
Développement/gestion des entreprises	14	183 \$	-	-
Ressources humaines	15	179 \$	-	-
Planification financière/planification et analyse financières/gestion de patrimoine	13	176 \$	-	-
Personnel d'encadrement	361	154 \$	120 \$	230 \$
Formation	19	150 \$	-	-
Finances	1747	145 \$	112 \$	205 \$
Gestion des risques/contrôle/audit interne	246	140 \$	119 \$	194 \$
Marchés publics/acquisitions/fusions	12	140 \$	-	-

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Domaine d'intervention	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Gestion de projet	24	139 \$	127 \$	159 \$
TI	38	135 \$	116 \$	175 \$
Gestion/gestion générale	11	132 \$	-	-
Réglementation	11	131 \$	-	-
Conseil	13	129 \$	-	-
Rapports financiers et/ou non financiers	2057	125 \$	101 \$	166 \$
Comptabilité de gestion	1158	125 \$	101 \$	160 \$
Fiscalité	615	123 \$	98 \$	166 \$
Juridique/comptabilité légale	14	120 \$	-	-
Audit et assurance	766	109 \$	88 \$	138 \$
Comptabilité/tenu de comptes	17	93 \$	-	-
Autre	322	143 \$	115 \$	210 \$

Remarque 1 : Trois non-proprétaires n'ont pas précisé leur domaine d'intervention.

Remarque 2 : Les données sur les rémunérations ne sont présentées que pour les régions où au moins 10 membres ont répondu.

Remarque 3 : Les personnes qui ont déclaré appartenir à plusieurs catégories, par exemple les employés gagnant un revenu T4 et/ou les propriétaires, n'ont pas été prises en compte dans cette analyse.

Indemnisation des non-proprétaires par province/territoire et pays

La rémunération médiane des non-proprétaires dans les provinces et territoires était la plus élevée dans les Territoires du Nord-Ouest, avec 169 000 \$, suivis du Yukon et de l'Alberta, avec 161 000 \$ et 147 000 \$, respectivement. Toutefois, les chiffres de la rémunération pour les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon doivent être interprétés avec prudence en raison de la petite taille de la base.

Tableau 5d – Rémunération des non-proprétaires canadiens par province/territoire (en milliers de \$)

Province/territoire	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Territoires du Nord-Ouest	10	169 \$	-	-
Yukon	12	161 \$	-	-
Alberta	1085	147 \$	116 \$	206 \$
Ontario*	2356	145 \$	115 \$	200 \$
Saskatchewan	379	133 \$	105 \$	171 \$
Colombie-Britannique	1246	125 \$	98 \$	172 \$
Québec*	1769	125 \$	101 \$	165 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	97	119 \$	95 \$	164 \$
Manitoba	444	118 \$	97 \$	156 \$
Nouvelle-Écosse	242	117 \$	94 \$	155 \$
Nouveau-Brunswick	170	115 \$	92 \$	147 \$
Île-du-Prince-Édouard	63	110 \$	94 \$	136 \$

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Total	7878	s.o.	s.o.	s.o.
-------	------	------	------	------

Remarque 1 : Les données sur les rémunérations ne sont présentées que pour les régions où au moins 10 membres ont répondu. (Le nombre de membres dans les régions comptant moins de 10 membres est le suivant : Nunavut – 5.)

Remarque 2 : Les personnes qui ont déclaré appartenir à plusieurs catégories, par exemple les employés gagnant un revenu T4 et/ou les propriétaires, n'ont pas été prises en compte dans cette analyse.

**En raison des coordonnées limitées dont dispose CPA Canada pour les membres qui ont obtenu leurs qualifications ou qui ont modifié leurs coordonnées au cours des trois dernières années dans les provinces de l'Ontario et du Québec, la taille de l'échantillon et les résultats dans ces régions peuvent ne pas être statistiquement représentatifs.*

C'est aux îles Caïmans et à Hong Kong que la rémunération médiane des non-propriétaires est la plus élevée, avec respectivement 287 000 \$ et 265 000 \$. Toutefois, les chiffres de la rémunération pour ces deux pays doivent être interprétés avec prudence en raison de la petite taille de la base.

Tableau 5e – Rémunération des non-propriétaires internationaux par pays (en milliers de \$)

Pays	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Îles Caïmans	14	287 \$	-	-
Hong Kong	14	265 \$	-	-
États-Unis	87	240 \$	181 \$	330 \$
Bermudes	25	228 \$	182 \$	483 \$
Barbade	12	115 \$	-	-
Autre	60	200 \$	109 \$	245 \$
Total	213	223 \$	156 \$	326 \$

Remarque : Les personnes qui ont déclaré appartenir à plusieurs catégories, par exemple les employés gagnant un revenu T4 et/ou les propriétaires, n'ont pas été prises en compte dans cette analyse.

Rémunération des propriétaires (praticiens exerçant seuls, associés et propriétaires d'un autre type d'entreprises)

Près de 16 % des CPA ont déclaré être propriétaires d'une entreprise en 2022. La plupart de ces participants (79 %) sont propriétaires de cabinets comptables et gagnent une rémunération médiane de 230 000 \$. Ceux qui possédaient d'autres entreprises avaient une rémunération médiane de 250 000 \$. Les associés gagnaient une rémunération médiane de 296 000 \$ en 2022, tandis que celle des praticiens individuels était de 154 000 \$.

Tableau 6a – Rémunération des propriétaires (en milliers de \$)

Mesure	Propriétaire d'un cabinet d'expertise comptable (unique et/ou associé)	Seul	Partenaire	Propriétaire d'un autre type d'entreprise
Nombre	1,006	409	597	184
Médiane	230 \$	154 \$	296 \$	250 \$
25 ^e percentile	147 \$	100 \$	195 \$	151 \$
75 ^e percentile	369 \$	250 \$	460 \$	438 \$

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Remarque : Les personnes qui ont déclaré appartenir à plusieurs catégories, par exemple les employés gagnant un revenu T4 et/ou les propriétaires, n'ont pas été prises en compte dans cette analyse.

Rémunération des praticiens exerçant seuls

La rémunération médiane des praticiens exerçant seuls dans les provinces était la plus élevée en Colombie-Britannique, avec 175 000 \$, suivie de l'Ontario et de l'Alberta, avec respectivement 168 000 \$ et 146 000 \$.

Tableau 6b – Praticiens exerçant seuls par province/pays (en milliers de \$)

Province/pays	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Colombie-Britannique	96	175 \$	99 \$	300 \$
Ontario	124	168 \$	110 \$	260 \$
Alberta	58	146 \$	100 \$	209 \$
Québec	89	140 \$	91 \$	208 \$
Saskatchewan	11	138 \$	-	-
Manitoba	13	120 \$	-	-
Total au Canada	409	154 \$	100 \$	250 \$
Total à l'international	5	-	-	-

Remarque 1 : Les données sur les rémunérations ne sont présentées que pour les régions où au moins 10 membres ont répondu. (Le nombre de membres dans les régions comptant moins de 10 membres est le suivant : Nouvelle-Écosse – 8, Nouveau-Brunswick – 7, Terre-Neuve-et-Labrador – 2, et Yukon – 1.)

Remarque 2 : Les personnes qui ont déclaré appartenir à plusieurs catégories, par exemple les employés gagnant un revenu T4 et/ou les propriétaires, n'ont pas été prises en compte dans cette analyse.

Rémunération des associés d'un cabinet comptable

La rémunération médiane des associés dans les provinces était la plus élevée en Saskatchewan, avec 336 000 \$, suivie de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, avec respectivement 320 000 \$ et 300 000 \$.

Tableau 6c – Partenaires par province (en milliers de \$)

Province	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Saskatchewan	30	336 \$	201 \$	512 \$
Ontario	183	320 \$	208 \$	506 \$
Colombie-Britannique	112	300 \$	196 \$	448 \$
Alberta	98	300 \$	215 \$	450 \$
Nouvelle-Écosse	12	298 \$	-	-
Manitoba	23	294 \$	220 \$	500 \$
Nouveau-Brunswick	12	288 \$	-	-
Québec	122	228 \$	151 \$	345 \$
Total	597	296 \$	195 \$	460 \$

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Province	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Total à l'international	10	315 \$		

Remarque 1 : Les données sur les rémunérations ne sont présentées que pour les régions où au moins 10 membres ont répondu. (Le nombre de membres dans les régions comptant moins de 10 membres est le suivant : Île-du-Prince-Édouard – 1, Terre-Neuve-et-Labrador – 1, Yukon – 1, Territoires du Nord-Ouest – 1, Nunavut – 1.)

Remarque 2 : Les personnes qui ont déclaré appartenir à plusieurs catégories, par exemple les employés gagnant un revenu T4 et/ou les propriétaires, n'ont pas été prises en compte dans cette analyse.

Indemnisation des propriétaires d'autres entreprises

La rémunération médiane des propriétaires d'autres entreprises était la plus élevée en Ontario, avec 370 000 \$, suivie de l'Alberta et du Québec, avec respectivement 304 000 \$ et 250 000 \$.

Tableau 6d – Propriétaires d'une autre entreprise par province/pays (en milliers de \$)

Province/pays	Nombre	Médiane	25 ^e percentile	75 ^e percentile
Ontario	46	370 \$	192 \$	677 \$
Alberta	24	304 \$	167 \$	469 \$
Québec	56	250 \$	136 \$	398 \$
Colombie-Britannique	25	200 \$	145 \$	490 \$
Manitoba	14	189 \$	-	-
Total Canada	184	250 \$	151 \$	438 \$
Total international	16	408	-	-

Remarque 1 : Les données sur les rémunérations ne sont présentées que pour les régions où au moins 10 membres ont répondu. (Le nombre de membres dans les régions comptant moins de 10 membres est le suivant : Nouvelle-Écosse – 8, Saskatchewan – 7, Terre-Neuve-et-Labrador – 2, Nouveau-Brunswick – 1, et Nunavut – 1.)

Remarque 2 : Les personnes qui ont déclaré appartenir à plusieurs catégories, par exemple les employés gagnant un revenu T4 et/ou les propriétaires, n'ont pas été prises en compte dans cette analyse.

Rémunération de 2022 par rapport à 2021

Parmi les membres ayant répondu, 77 % d'entre eux ont indiqué que leur rémunération pour 2022 avait augmenté par rapport à 2021.

Tableau 7 – Rémunération de 2022 par rapport à 2021

Secteur	Nombre	Je ne sais pas	Diminution de 10 % ou plus	Diminution de moins de 10 %	Identique	Augmentation de moins de 10 %	Augmentation de 10 % ou plus
Société de services professionnels – Exercice public (fournissant principalement des services de comptabilité, de vérification et/ou de fiscalité)	2033	1 %	7 %	4 %	12 %	38 %	39 %
Secteur public (gouvernement fédéral, provincial, municipal, des Premières Nations, y compris les ministères, les départements, etc.)	1044	1 %	2 %	3 %	13 %	71 %	10 %
Services financiers (banques, fiducies, assurances, coopératives de crédit, etc.)	882	1 %	3 %	4 %	9 %	53 %	29 %
Fabrication	826	1 %	5 %	4 %	11 %	53 %	26 %
Commerce de détail, commerce de gros	458	0 %	5 %	4 %	14 %	44 %	32 %
Société de services professionnels – Autres (conseil, juridique, etc.)	415	2 %	9 %	4 %	16 %	40 %	28 %
Sans but lucratif (association commerciale, organisation caritative, groupe religieux, etc.)	388	2 %	3 %	4 %	10 %	66 %	15 %
Construction	386	1 %	5 %	3 %	16 %	48 %	27 %
Établissement d'enseignement (université, établissement de formation supérieure, école primaire ou secondaire, etc.)	364	1 %	4 %	2 %	20 %	62 %	11 %
Gestion de l'immobilier/des bâtiments	297	2 %	3 %	4 %	15 %	49 %	27 %
Pétrole et gaz	260	1 %	4 %	3 %	12 %	45 %	35 %
Transport, distribution	231	0 %	3 %	5 %	15 %	49 %	27 %
Société d'État	218	0 %	2 %	2 %	8 %	77 %	11 %
Agriculture, sylviculture, pêche	199	2 %	4 %	4 %	11 %	55 %	25 %
Secteur public (hôpital, bibliothèque, organisme de	190	1 %	2 %	4 %	14 %	67 %	12 %

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Secteur	Nombre	Je ne sais pas	Diminution de 10 % ou plus	Diminution de moins de 10 %	Identique	Augmentation de moins de 10 %	Augmentation de 10 % ou plus
santé, organisme de services sociaux, etc.)							
Logiciel	186	1 %	4 %	4 %	16 %	37 %	38 %
Services publics	149	3 %	1 %	3 %	10 %	65 %	18 %
Exploitation minière	125	1 %	4 %	3 %	17 %	49 %	26 %
Télécommunications	99	1 %	5 %	2 %	11 %	60 %	21 %
Société de portefeuille, conglomérat	77	1 %	4 %	3 %	31 %	36 %	25 %
Hôtels et restaurants	76	1 %	1 %	1 %	25 %	47 %	24 %
Secteur public – Bureau de l’auditeur général (fédéral, provincial ou municipal)	76	3 %	1 %	3 %	12 %	67 %	14 %
Arts, divertissements, loisirs	74	0 %	3 %	3 %	9 %	54 %	31 %
Médias, communications, édition	68	1 %	9 %	6 %	24 %	32 %	28 %
Produits pharmaceutiques et chimiques	61	5 %	0 %	7 %	5 %	56 %	28 %
Technologie/TI	58	0 %	7 %	5 %	17 %	47 %	24 %

Remarque : Seules les industries ayant une base de 50 membres ou plus qui ont répondu sont indiquées.

Section 2 : Avantages sociaux et conciliation travail-vie personnelle

Avantages sociaux selon la taille de l'organisation au sein des non-propriétaires

Les prestations médicales, l'assurance vie et l'assurance invalidité de longue durée sont les avantages sociaux les plus courants pour les CPA, dont plus des trois quarts les utilisent. Les membres des grandes entreprises (1 000 employés ou plus) étaient plus susceptibles de bénéficier d'une forme quelconque de prestations que les employés des petites entreprises.

Tableau 8a – Avantages sociaux par nombre de salariés au sein des non-propriétaires

Avantage	Taille de l'employeur selon le nombre d'employés			
	<100 (n=2,376)	100-999 (n=2,441)	≥1 000 (n=3,355)	Total (n=8,183)
Prestations médicales (santé et soins dentaires)	92 %	95 %	97 %	95 %
Assurance vie	80 %	86 %	85 %	84 %
Assurance invalidité de longue durée	75 %	85 %	85 %	82 %
Assurance voyage à l'étranger	61 %	68 %	69 %	66 %
Stationnement	49 %	47 %	33 %	42 %
REER collectif	35 %	41 %	35 %	37 %
Régime de retraite à cotisations définies	15 %	28 %	39 %	29 %
Régime de retraite à prestations définies	11 %	23 %	43 %	28 %
Cotisations professionnelles autres que pour mon (mes) titre(s) comptable(s)	21 %	21 %	24 %	22 %
Abonnements à des clubs de santé ou de remise en forme	16 %	24 %	24 %	21 %
Programme d'achat d'actions ou d'options sur actions	8 %	12 %	22 %	15 %
Compléments au congé parental, au congé de paternité ou au congé d'aidant familial	6 %	11 %	20 %	13 %
Régimes de participation différée aux bénéfices	8 %	13 %	15 %	12 %
Indemnités de voiture	11 %	15 %	10 %	12 %
Autres prestations importantes	11 %	9 %	10 %	10 %

Remarque : 8 non-propriétaires n'ont bénéficié d'aucune prestation.

Avantages sociaux par secteur au sein des non-proprétaires

Parmi les six plus grands groupes industriels présentés dans les tableaux 8b et 8 c ci-dessous, les prestations médicales, l'assurance vie et l'assurance invalidité de longue durée ont toujours été les avantages sociaux les plus couramment utilisés.

Tableau 8b – Avantages sociaux par secteur d'activité et par nombre de salariés au sein des non-proprétaires

Avantage	Services professionnels – Pratique publique			Secteur public – Gouvernement			Services financiers		
	<100 (n=509)	100– 999 (n=192)	≥1 000 (n=421)	<100 (n=142)	100– 999 (n=267)	≥1 000 (n=628)	<100 (n=184)	100– 999 (n=186)	≥1 000 (n=465)
Prestations médicales (santé et soins dentaires)	85 %	91 %	96 %	97 %	94 %	96 %	93 %	97 %	98 %
Assurance vie	66 %	74 %	79 %	89 %	86 %	79 %	78 %	89 %	86 %
Assurance invalidité de longue durée	66 %	78 %	81 %	88 %	85 %	82 %	72 %	86 %	85 %
Assurance voyage à l'étranger	36 %	44 %	59 %	58 %	63 %	61 %	68 %	72 %	75 %
Stationnement	42 %	49 %	43 %	40 %	38 %	23 %	49 %	39 %	26 %
REER collectif	34 %	42 %	58 %	17 %	8 %	2 %	28 %	37 %	40 %
Régime de retraite à cotisations définies	7 %	23 %	53 %	23 %	21 %	15 %	21 %	44 %	41 %
Régime de retraite à prestations définies	2 %	5 %	8 %	58 %	74 %	82 %	11 %	22 %	55 %
Cotisations professionnelles autres que pour mon (mes) titre(s) comptable(s)	14 %	20 %	20 %	36 %	25 %	18 %	38 %	35 %	35 %
Programme d'achat d'actions ou d'options sur actions	1 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0 %	12 %	24 %	55 %
Compléments au congé parental, au congé de paternité ou au congé d'aidant familial	4 %	13 %	21 %	16 %	13 %	25 %	6 %	17 %	22 %
Régimes de participation différée aux bénéfices	7 %	12 %	15 %	1 %	1 %	0 %	10 %	17 %	33 %
Indemnités de voiture	7 %	9 %	8 %	7 %	8 %	6 %	9 %	18 %	10 %
Autres prestations importantes	10 %	12 %	15 %	11 %	7 %	6 %	14 %	10 %	12 %

SONDAGE DE 2023 SUR LA RÉMUNÉRATION DES CPA – RAPPORT

Tableau 8 c – Avantages sociaux par secteur d'activité et par nombre de salariés au sein des non-proprétaires

Avantage	Fabrication			Commerce de détail/de gros			Services professionnels – Autres		
	<100 (n=213)	100– 999 (n=340)	≥1 000 (n=252)	<100 (n=135)	100– 999 (n=152)	≥1 000 (n=134)	<100 (n=125)	100– 999 (n=83)	≥1 000 (n=106)
Prestations médicales (santé et soins dentaires)	96 %	95 %	100 %	92 %	93 %	97 %	90 %	99 %	97 %
Assurance vie	90 %	88 %	90 %	85 %	89 %	81 %	74 %	94 %	92 %
Assurance invalidité de longue durée	80 %	88 %	85 %	73 %	85 %	84 %	74 %	84 %	85 %
Assurance voyage à l'étranger	73 %	75 %	73 %	68 %	74 %	72 %	68 %	82 %	75 %
Stationnement	53 %	52 %	43 %	56 %	51 %	42 %	47 %	51 %	27 %
REER collectif	47 %	54 %	59 %	36 %	38 %	44 %	28 %	59 %	57 %
Régime de retraite à cotisations définies	18 %	34 %	57 %	11 %	28 %	45 %	15 %	20 %	51 %
Régime de retraite à prestations définies	4 %	6 %	17 %	2 %	5 %	10 %	5 %	5 %	4 %
Cotisations professionnelles autres que pour mon (mes) titre(s) comptable(s)	19 %	15 %	22 %	14 %	18 %	23 %	35 %	24 %	39 %
Programme d'achat d'actions ou d'options sur actions	12 %	14 %	29 %	9 %	10 %	37 %	6 %	12 %	17 %
Congé parental/maternité/personne soignante/compléments	6 %	5 %	14 %	2 %	3 %	9 %	6 %	10 %	30 %
Régimes de participation différée aux bénéfices	14 %	19 %	25 %	10 %	20 %	25 %	6 %	30 %	15 %
Indemnités de voiture	15 %	17 %	15 %	23 %	29 %	16 %	9 %	13 %	2 %
Autres prestations importantes	6 %	8 %	8 %	8 %	11 %	10 %	10 %	11 %	12 %

Conciliation travail-vie personnelle au sein des non-proprétaires

Le travail à domicile et la flexibilité des horaires sont à la fois proposés et utilisés, selon les répondants, respectivement à 83 % et à 67 %. Par ailleurs, les congés pour le travail bénévole, les programmes d'aide aux employés et les congés sabbatiques ont été adoptés à des degrés divers. Ces résultats sont cohérents d'un secteur à l'autre (voir tableau 9b).

Tableau 9a – Programmes favorisant la conciliation travail-vie personnelle au sein des non-proprétaires

Programmes favorisant la conciliation travail-vie personnelle	Proposé par l'employeur et utilisé		Proposé par l'employeur et non utilisé		Non proposé par l'employeur	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Travail à domicile	6 378	83 %	658	9 %	1 055	13 %
Flexibilité des horaires de travail	5 166	67 %	982	14 %	1 943	25 %
Développement professionnel interne	4 721	61 %	1 124	16 %	2 246	29 %
Financement du développement professionnel proposé en externe	4 278	56 %	1 782	26 %	2 031	26 %
Absences pour raisons personnelles	2 069	27 %	3 916	56 %	2 106	27 %
Congé pour travail bénévole	943	12 %	1 716	25 %	5 432	69 %
Programmes d'aide aux employés	817	11 %	5 439	78 %	1 835	23 %
Semaines de travail comprimées	812	11 %	1 214	17 %	6 065	77 %
Congés sabbatiques	107	1 %	2 144	31 %	5 840	74 %
Prestations de garde d'enfants (subventions, disponibilité sur place, etc.)	58	1 %	849	12 %	7 184	91 %

Programmes favorisant la conciliation travail-vie personnelle utilisés par secteur au sein des non-proprétaires

Le travail à domicile, la flexibilité des horaires et le développement professionnel interne sont les programmes les plus couramment utilisés en matière de conciliation travail-vie personnelle par les membres des six plus grands groupes industriels présentés ci-dessous.

Tableau 9b – Programmes favorisant la conciliation travail-vie personnelle utilisés par secteur d’activité au sein des non-proprétaires

Programmes favorisant la conciliation travail-vie personnelle	Secteur					
	Services professionnels – Pratique publique (n=1,101)	Secteur public – Gouvernement (n=1,019)	Services financiers (n=801)	Fabrication (n=732)	Commerce de détail/ de gros (n=371)	Services professionnels – Autres (n=287)
Travail à domicile	83 %	87 %	90 %	79 %	74 %	91 %
Flexibilité des horaires de travail	76 %	67 %	65 %	65 %	59 %	69 %
Développement professionnel interne	76 %	75 %	63 %	51 %	47 %	58 %
Financement du développement professionnel proposé en externe	48 %	61 %	49 %	55 %	54 %	57 %
Absences pour raisons personnelles	27 %	43 %	27 %	23 %	23 %	24 %
Programmes d’aide aux employés	15 %	13 %	17 %	8 %	8 %	14 %
Semaines de travail comprimées	8 %	17 %	11 %	9 %	8 %	11 %
Congé pour travail bénévole	13 %	21 %	5 %	8 %	7 %	10 %
Congés sabbatiques	1 %	2 %	2 %	1 %	1 %	1 %
Prestations de garde d’enfants (subventions, disponibilité sur place, etc.)	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %

Remarque : Les chiffres indiqués comprennent les membres de chaque secteur qui ont indiqué utiliser au moins un programme de conciliation travail-vie personnelle; la taille de la base varie selon les programmes utilisés et le secteur.

Commentaires sur ce rapport

Les questions ou commentaires relatifs à ce rapport peuvent être envoyés par courriel à Paul Long, gestionnaire, Recherche, CPA Canada à l’adresse plong@cpacanada.ca.

Autorisation de stockage ou de réimpression

Cette publication est protégée par le droit d’auteur. Une autorisation écrite est nécessaire pour reproduire ce document, le stocker dans un système de recherche documentaire ou le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre).

Pour toute information concernant l’autorisation, veuillez contacter permissions@cpacanada.ca.